



PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Circulaire n° 36/2017

Moulins, le 23 mai 2017

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication à
- Madame le sous-préfet de VICHY
- Monsieur le sous-préfet de MONTLUÇON

Objet : Journée nationale de la Résistance

Conformément à la circulaire n° 5934 du 22 mai 2017 du secrétaire général du Gouvernement, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs de la République française toute la journée du samedi 27 mai 2017, à l'occasion de la journée nationale de la Résistance.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit conforme au respect dû à l'emblème national.

Pascal SANJUAN